



Vox Institute

Training and Research Institute

Institut de formation et de recherche

Spécialisé en expression orale et en psychologie des émotions



Parler pour convaincre *L'impact de la voix dans la communication professionnelle*

Les 2 et 4 décembre 2020

La voix humaine est un puissant instrument de persuasion et de leadership. Elle reflète la personnalité de l'orateur/oratrice, son statut social, ses émotions. Les études scientifiques ont mis en évidence le lien entre les compétences vocales et la qualité de la communication professionnelle. La manière dont nous communiquons détermine à quel point nos interlocuteurs nous apprécient, nous respectent et nous font confiance. Aussi, l'ensemble des canaux de communication (les expressions faciales, la gestuelle, la posture) influe sur la perception de notre crédibilité, notre dynamisme et notre compétence. Cet atelier vous donnera l'occasion de maîtriser l'utilisation stratégique de la voix et des canaux non verbaux dans la communication professionnelle.

Objectifs :

1. Identifier ses propres atouts et lacunes dans la communication orale.
2. Maîtriser les principales compétences vocales (hauteur, volume, débit, intonations).
3. Maîtriser la concordance entre les différents canaux de communication : le verbal, le vocal, le non verbal (expressions faciales, gestes) à fin d'optimiser sa crédibilité et son pouvoir de persuasion.
4. Structurer le contenu de manière à susciter de l'intérêt et à maintenir l'attention.
5. Choisir sa stratégie d'argumentation (une composition réfléchie d'arguments rationnels et émotionnels).

Programme :

- Trois compétences principales : segmenter, focaliser, choisir l'intonation.
- Styles vocaux : la prise de parole en public, la conduite des réunions et l'échange en tête-à-tête.
- Canal verbal : le vocabulaire (les réseaux sémantiques), les stratégies d'argumentation (composition réfléchie d'arguments rationnels et émotionnels), les figures de rhétorique les plus efficaces).
- Le principe de pyramide : méthode de structuration des idées pour (1) assurer la cohérence logique du discours et (2) maintenir l'attention de l'auditoire.
- Le comportement non verbal (les expressions faciales, la gestuelle, le regard) et son usage stratégique dans la communication.

Adresse: 17 rue des Maraîchers, CH 1205 Genève

Tél.: +41 (0)22 328 76 74 ; Fax: +41 (0)86 079 203 92 17 ;

e-mail: info@vox-institute.ch ; <http://www.vox-institute.ch/>

Direction: Dr. Branka Zei Pollermann

Société Suisse de Psychologie; Association for the Advancement of Affective Computing;

Society for the Study of Artificial Intelligence and the Simulation of Behaviour;

International Speech Communication Association; International Society for Research on Emotion



Lieu : Vox Institute, 17 rue des Maraîchers, 1205 Genève.

Date : 2 et 4 décembre 2020

Horaire : 8h30 -17h30

Nombre de participants : Max. 8

Prix Early bird : CHF 990.- / personne avant le 6 novembre 2020.

Prix Standard : CHF 1100.- / personne

Réserver une place [ICI](#).

La feuille de route de votre parcours de formation

Avant le cours :

- Les inscrits sont invités à envoyer un échantillon de leur voix pour permettre son analyse acoustique au laboratoire Vox Institute. Ils reçoivent des instructions d'enregistrement (à envoyer à voice@vox-institute.ch). Les résultats individuels sont rendus le 1^{er} jour de la formation.
- Chaque personne est invitée à exprimer ses besoins et ses attentes par rapport au cours et les envoyer par mail à info@vox-institute.ch

Pendant le cours :

- De nombreux exercices avec des enregistrements audio et visualisation de la structure acoustiques des voix ;
- Enregistrements vidéo + analyse visuelle du comportement non verbal ;
- Un support du cours d'environ 25 pages est fourni.

Après le cours :

- Les participants continuent à s'exercer moyennant des exercices mis à leur disposition. Une carte Aide-mémoire qui résume succinctement les compétences principales est fournie.
- 1-2 mois après le séminaire, les participants sont invités à un webinaire. Le but de la séance est de (a) présenter les résultats de la 2^{ème} analyse acoustique des voix des échantillons extraits des vidéos réalisés le 2^{ème} jour du cours, (b) examiner l'état du progrès et (c) identifier les démarches pour maintenir les acquis.

Formatrice : Dr. Branka Zei Pollermann



Dr. Branka Zei Pollermann est fondatrice et directrice de [Vox Institute](#) depuis 1988. Son palmarès académique est pluridisciplinaire : doctorat en psychologie, trois MA (linguistique, psychologie, langues et littératures) et des études post-grade en phonétique, philosophie et sociologie. Parallèlement à son travail à Vox Institute, elle a occupé des postes d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève, FPSE (9ans); Hôpitaux Universitaires de Genève, Dpt. de psychiatrie (17ans); CERN (11 ans); Université de Zagreb, Institut de phonétique (5 ans). Depuis 35 ans, elle est formatrice auprès des organismes internationaux et les institutions d'État. Dr. Zei Pollermann mène des recherches scientifiques en psychologie sociale et sciences du langage. Elle est auteure de [nombreuses publications](#).

Media : <https://www.vox-institute.ch/fr/a-propos/>

Vox Institute, fondé en 1988, est un institut de formation, de recherche et d'évaluation. Il est spécialisé en communication orale et en psychologie des émotions. Sa mission est de dispenser des cours et du coaching basés sur les données scientifiques les plus récentes, tant au niveau des connaissances théoriques qu'au niveau des approches psychopédagogiques.

Conditions d'inscription et d'annulation

Prix Early bird : CHF 990.- par personne avant le 6 novembre 2020.

Prix Standard : CHF 1100.-

Paiement par e-banking :

Nom de la banque :	Union de Banques Suisses (UBS)
Adresse de la banque :	UBS SA, case postale, CH-1204 Genève
Numéro du compte :	240-227036.00V
Titulaire du compte	Vox Institute
IBAN :	CH96 0024 0240 2270 3600 V
BIC Code :	UBSWCHZH80A

Les demandes d'annulation sont à adresser à info@vox-institute.ch.

Toutes les demandes d'annulation doivent nous être parvenues avant le début du séminaire. La somme payée est remboursée à hauteur de

- 75 % lorsqu'une demande d'annulation est reçue au moins 2 semaines avant le séminaire,
- 50% lorsqu'une demande d'annulation est reçue 1 semaines avant le séminaire,

Aucun remboursement n'est prévu pour une demande d'annulation inférieure à 48 heures avant le séminaire.

Si le séminaire est annulé par Vox Institute, les participants seront avertis immédiatement et le paiement sera remboursé dans un délai d'une semaine.